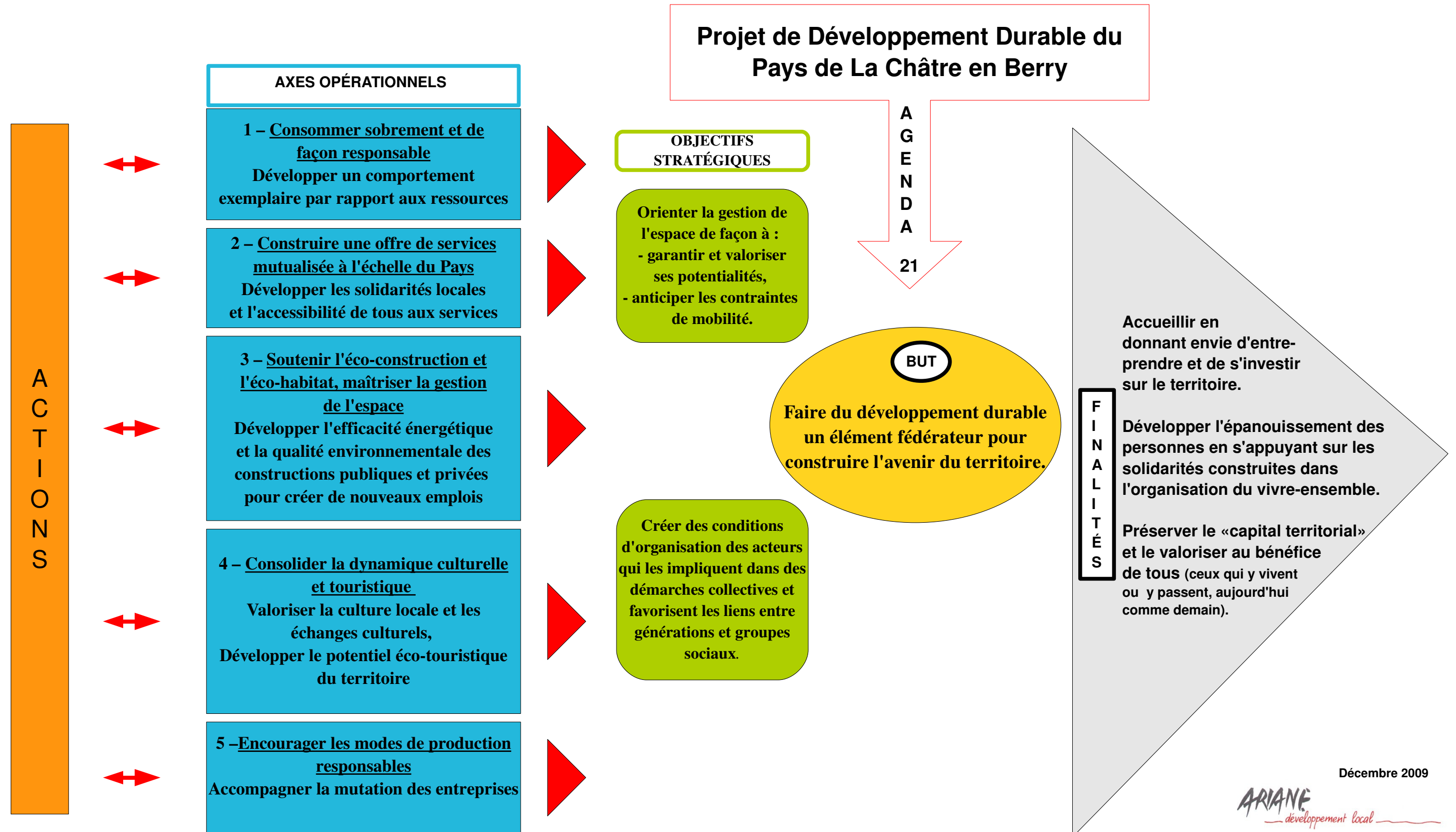


PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE

Vers un Agenda 21 – Proposition de stratégie



Préparation des réunions du Conseil de Développement du 10 décembre et Conseil Syndical du 11 décembre



Objectifs opérationnels

Consommer sobrement et de façon responsable

Construire une offre de services mutualisée à l'échelle du Pays

Soutenir l'éco-construction et l'éco-habitat, maîtriser la gestion de l'espace

Consolider la dynamique culturelle et touristique

Encourager les modes de production responsables

Développer un comportement exemplaire par rapport aux ressources

Développer les solidarités locales et l'accessibilité de tous aux services

Développer l'efficacité énergétique et la qualité environnementale des constructions publiques et privées pour créer de nouveaux emplois

Valoriser la culture locale et les échanges culturels, développer le potentiel éco-touristique du territoire

Accompagner la mutation des entreprises

Enjeux

L'ambition de préserver les ressources nécessite l'adhésion de l'ensemble des forces vives du territoire et la participation du plus grand nombre d'habitants de façon individuelle (dans les comportements de chacun) et collective (dans les actions des organisations)

La prise de conscience et la responsabilisation de chacun constituent un enjeu important de sensibilisation, d'éducation, de mobilisation et de participation citoyenne et suppose de :

- permettre à chacun d'accéder à l'information et de devenir acteur dans son mode de vie et ses choix de consommation

- s'appuyer sur les pratiques existantes et les démarches exemplaires des collectivités locales
- créer des lieux et des temps de rencontres, d'échanges et de concertation.

Le territoire du Pays de La Châtre en Berry, du fait de sa situation en tête de bassin versant, a une responsabilité toute particulière par rapport à l'eau et à ses enjeux en terme d'usage et de qualité.

Les manques identifiés en matière de services notamment d'accès aux soins révèlent des disparités en terme de répartition sur le territoire. La dispersion et la faible densité de l'habitat posent la question des conditions d'accès notamment des publics les plus fragilisés.

Par ailleurs les pratiques de solidarité et d'entraide existantes sont affaiblies par l'évolution de la population (vieillesse, nouveaux arrivants) et des modes de vie entraînant des clivages entre les générations et entre les groupes sociaux. Ces derniers sont renforcés par le manque de lieux et de temps d'activités communes.

L'élaboration des actions à mettre en oeuvre s'inscrit dans des démarches locales d'analyse des problèmes avec les personnes concernées.

Clé de voûte du projet de développement durable et de l'avenir du Pays, la gestion de l'espace vise à garantir la limitation de sa consommation pour l'urbanisation, la préservation des ressources (paysage, continuités écologiques...) et à anticiper les infrastructures nécessaires. («territoire à construire et non à consommer»). Elle se décline dans les documents d'urbanisme aux différentes échelles territoriales.

Les enjeux liés aux économies d'énergie interrogent fortement la façon de concevoir l'habitat ainsi que les modes de construction. Comment innover pour un urbanisme respectueux du patrimoine, de l'environnement et favorisant les liens sociaux ? Comment diminuer l'impact des constructions et promouvoir de nouveaux matériaux ?

Le tissu artisanal peut-il se saisir de cette opportunité pour développer de nouveaux savoir-faire, accueillir des activités nouvelles, former de jeunes actifs permettant ainsi d'assurer son renouvellement ?

Doté d'un patrimoine historique d'importance et d'une culture vivante, le territoire se voit reprocher de «ne pas livrer ses richesses». En s'appuyant sur l'existant, patrimoine, festivals d'envergure internationale, structures d'accueil et leur mise en réseau, l'activité touristique pourrait être confortée dans une optique de développement durable par l'innovation en terme de produits et de modes de commercialisation.

Le manque d'identité et d'attractivité du Pays de La Châtre en Berry souvent cité soulève la question du partage de la connaissance du territoire par l'ensemble des habitants mais également celle de l'ouverture aux autres, territoires limitrophes ou plus lointains (« se connaître pour s'ouvrir et s'ouvrir pour mieux se connaître »)

En réponse à une attente sociale en matière de consommation et de modes de production, il s'agit de démontrer comment le développement durable peut être créateur de nouvelles richesses et permettre la création d'emplois locaux.

Cela passe par le soutien des démarches éco-responsables dans les entreprises existantes qui peuvent être sources d'innovation, de gain de productivité, de conditions de travail améliorées, d'acquisition de nouveaux savoir-faire...

Cela suppose également un investissement en matière de recherche-développement sur de nouvelles filières économiques et un accompagnement de ces démarches par la formation et l'expérimentation

Le développement durable amène à concevoir des approches transversales, inter-filières, mêlant artisanat, commerce et agriculture et des modes de commercialisation favorisant la proximité.

Thématiques et champs d'actions visés

- les ressources en eau
- la biodiversité et les paysages
- les modes de consommation
- la santé et la prévention
- les déplacements et les besoins de mobilité
- les déchets

- services en direction des plus jeunes (garde d'enfants, loisirs...) et des plus âgés (soins, maintien à domicile, adaptation des logements...), pratiques sportives
- accessibilité des services : adaptation regroupement...
- organisation des déplacements
- accueil et intégration des nouveaux arrivants
- solidarité, échanges, animation du faire-ensemble entre les habitants et les générations.

- documents d'urbanisme et accompagnement des collectivités locales
- rénovation des bâtiments publics et de l'habitat individuel et collectif, constructions nouvelles
- infrastructures pour la mobilité douce
- énergies renouvelables bois énergie...)
- transmission-reprise, création d'entreprises
- formation et apprentissage

- connaissance du territoire et échanges culturels
- actions de coopération entre territoires
- structuration des acteurs culturels et touristiques dans une optique de commercialisation
- construction de produits touristiques et développement des structures d'accueil
- accès à la culture, aux loisirs et aux pratiques sportives (notamment les jeunes)
- vie associative et festive, actions collectives et conviviales

- services aux entreprises et qualité environnementale (zones d'activités)
- agriculture, biodiversité et circuits courts
- restauration hors domicile
- outils et structures d'accueil des entreprises
- éco-conception, expérimentations pour de nouveaux produits

Exemples d'actions à titre illustratif

- mise en place d'une solidarité à l'échelle du Pays pour l'alimentation en eau potable visant à permettre l'accès de tous à une eau de qualité et à préserver les ressources : interconnexion des réseaux, protection des captages...

- création de moyens de déplacements alternatifs à la voiture individuelle par la mise en place de pédibus avec les écoles, de plans de déplacements pour les plus grosses collectivités, de co-voiturage pour les activités.

Les collectivités locales sont très impliquées dans ces thématiques et représentent un enjeu d'exemplarité pour les habitants.

- conception de projets d'urbanisation innovants sur le plan technique (modes de construction, énergie) et sur le plan social (éco-lotissement, habitat groupé, réseau de chauffage...)

- mise en place de formation professionnelle avec les artisans et les structures locales en matière d'énergie renouvelable et d'éco-construction.

- construction de produits touristiques associant culture, nature et éco-mobilité avec plusieurs acteurs sur l'ensemble du territoire

- coopération avec un territoire du nord de l'Europe autour des enjeux du développement durable en lien avec la formation des jeunes et associant les structures éducatives et associatives

- création d'une structure de transformation de produits agricoles locaux et circuits de commercialisation en proximité

- travailler sur la qualité attendue des aliments, l'équilibre alimentaire et les modes de production par une mise en réseau des expériences de circuits courts dans les cantines

- diminuer la quantité de déchets à traiter, transporter par le développement du compostage à la source au niveau individuel, de petits collectifs et des collectivités locales : incitation et sensibilisation, formation, systèmes de broyage...